



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : Jeudi 15 septembre 2022 à 16 h 30

LIEU : Caserne 31 de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu
480 boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, Mont-Saint-Hilaire, province de Québec

Sont invités :

M. Normand Teasdale, président, maire de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil ;
M. Yves Lessard, vice-président, maire de la Ville de Saint-Basile-le-Grand ;
Mme Nadine Viau, mairesse de la Ville de Belœil ;
M. Martin Dulac, maire de la Municipalité de McMasterville ;
M. Marc-André Guertin, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire ;
Mme Mélanie Villeneuve, mairesse de la Ville d'Otterburn Park
M. Claude Leroux, conseiller de la Ville d'Otterburn Park

Est absente :

Mme Mélanie Villeneuve, mairesse de la Ville d'Otterburn Park

Sont également invités :

M. Pierre-Damien Arel, directeur incendie
Mme Sylvie Gosselin, secrétaire-trésorière

PROJET ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

2. Constatation du quorum

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Adoption du procès-verbal

5. Conseil d'administration

- 5.1. Présentation et adoption - Budget 2023 et PTI 2023-2024-2025 - RISIVR
- 5.2. Octroi du contrat pour l'audit des états financiers 2022 à 2024
- 5.3. Vente de 11 appareils respiratoires incluant parties faciales et sacs de protection

6. Ressources humaines

- 6.1. Embauche de madame Alexanne Guimond au poste d'adjointe à la direction

7. Finances

- 7.1. Déboursés par chèque pour la période du 12 août au 8 septembre 2022
- 7.2. Dépenses incompressibles pour la période du 12 août au 8 septembre 2022
- 7.3. Analyse des postes budgétaires au 31 juillet 2022

8. Politiques et règlements

9. Points d'information

- 9.1. Rapport du directeur incendie
- 9.2. Liste des interventions du mois d'août 2022

10. **Correspondance**
11. **Varia**
12. **Période de questions du public**
13. **Clôture de l'assemblée**

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière

Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à **sgosselin@risivr.ca** au plus tard le **15 septembre 2022 à 13 h.**